

Communiqué de presse

Toulouse, le 18 octobre 2018

Un cabinet de chirurgie dentaire adapté aux praticiens à mobilité réduite : une démarche innovante de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et du CHU de Toulouse

Fruit d'une étroite collaboration entre la Mission Handicap de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et le Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse, des locaux adaptés ont été mis en place pour permettre à un étudiant paraplégique de poursuivre ses études, d'exercer en tant que chirurgien-dentiste et d'accueillir des patients malgré son handicap.

Un modèle de coopération hospitalo-universitaire unique en faveur de l'inclusion des personnes handicapées

Jusqu'alors, il n'était pas possible d'accueillir des étudiants en situation de handicap en odontologie en raison d'un problème d'accessibilité des postes de soins. Afin de rendre possible l'accueil d'un étudiant paraplégique, soutenu par le Dr Cadieux de la Mission Handicap de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, la faculté de chirurgie dentaire de Toulouse et le CHU de Toulouse ont activé tous les leviers possibles pour lui permettre de réaliser son stage.

Les travaux d'accessibilité et d'aménagement des locaux, nécessitant la construction d'un espace dédié ont été financés par le pôle Clinique des Voies Respiratoires du CHU de Toulouse, dirigé par les Pr Didier et Vaysse. La faculté de chirurgie dentaire a assuré le financement d'un fauteuil de travail adapté avec commandes manuelles exclusives, avec l'aide de la convention ATOUTS pour TOUS, validée par la DIRECCTE.

Ce dispositif, unique en Europe, représente un modèle exemplaire de coopération hospitalo-universitaire dans le domaine de l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

D'autres applications possibles

A l'issue de la formation de l'étudiant, l'espace sera **dédié à la prise en charge de patients à mobilité réduite, notamment en brancard**, avec une nouveauté supplémentaire : une salle d'attente dédiée aux patients en brancard et fauteuil pour plus de confort.

Le fauteuil sera également utilisé par les praticiens spécialistes dans le cadre de leur activité quotidienne pour des actes de spécialités.

« *Je gardais en tête mon désir de devenir chirurgien-dentiste un jour* » : témoignage de Charles-Adrien Godet, l'étudiant qui bénéficie du dispositif

Suite à un accident en 2013, Charles-Adrien Godet se voit atteint d'une tétraplégie, avec récupération des bras. Il passe néanmoins le concours PACES qu'il obtient en 2016. Il poursuit ensuite ses études au sein de la faculté de chirurgie dentaire de Toulouse grâce aux aménagements initiés par la mission

handicap avec le soutien du Pr Pomar (Doyen de la faculté) et du Pr Vaysse pour lui permettre de s'adapter à l'environnement professionnel et de suivre correctement les exercices de travaux pratiques. Aujourd'hui en 4^{ème} année, il exerce en tant qu'externe au sein du service d'odontologie du CHU, dirigé par le Pr Vaysse.

Charles-Adrien Godet : « *J'ai passé une première fois le concours de la PACES (première année commune aux études de santé), sans succès. Je prévoyais donc de le repasser l'année suivante, mais j'ai été victime d'un accident entre temps; depuis je suis paraplégique. Suite à cela j'ai fait de la rééducation tout en gardant en tête mon désir de devenir chirurgien-dentiste un jour. Je me suis donc représenté au concours dès que cela a été possible, avec le soutien du Dr Cadieux, gérant la Mission handicap de l'université Toulouse III – Paul Sabatier. Cette seconde fois a été la bonne et j'ai été reçu. Accueilli par le Pr Pomar, doyen de la faculté de chirurgie dentaire, j'ai commencé mon cursus en m'adaptant lorsque mon handicap était source de gêne. Un mannequin adapté avait été installé au sein de la faculté pour que je puisse suivre correctement les travaux pratiques. Aujourd'hui je suis en 4^{ème} année et j'ai commencé à travailler en tant qu'externe dans le service d'odontologie du CHU de Toulouse. Afin de me permettre d'exercer dans les meilleures conditions et de pouvoir également recevoir comme il se doit les patients en fauteuil roulant, un box et un fauteuil dentaire ont été mis en place sous la supervision du Pr Vaysse, chef du service d'odontologie du CHU. »*

Contacts presse :

- **UNIVERSITE TOULOUSE III – PAUL SABATIER**
 - [Virginie Fernandez](#) - tél. : 05 61 55 62 50 - mobile : 06 88 34 49 98
- **CHU DE TOULOUSE, DIRECTION DE LA COMMUNICATION, HOTEL-DIEU SAINT-JACQUES,**
 - [Dominique Soulié](#) - tél. : 05 61 77 83 49 - mobile : 06 27 59 58 96
 - [Mathilde Ratineaud](#) - tél. : 05 61 77 86 75 - mobile : 06 09 64 27 52

A propos de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier

Héritière directe de l'ancienne Université de Toulouse fondée en 1229, l'université Toulouse III – Paul Sabatier est née officiellement en 1969 de la fusion des Facultés de médecine, de pharmacie et des sciences.

La diversité de ses laboratoires et la qualité de ses formations en sciences, santé, sport, technologie et ingénierie assurent depuis près de 50 ans son rayonnement scientifique et la placent parmi les premières universités mondiales. En 2017, elle est reconnue parmi les 300 meilleurs établissements pour ses performances scientifiques par le classement international de l'Université Nationale de Taïwan (NTU ranking).

Près de 32.000 étudiantes et étudiants sont accueillis sur les neuf sites de l'université, à Toulouse, Castres, Tarbes, Auch, Castanet-Tolosan, Bagnères de Luchon, Lannemezan, Bagnères de Bigorre et Moulis.

A propos du CHU de Toulouse

Au cœur de la région Occitanie Ouest et d'une agglomération au taux de croissance démographique soutenu, le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Toulouse est la structure sanitaire de référence. Constitué de plusieurs sites répartis au nord et au sud de la ville, le CHU de Toulouse est le premier employeur de la région, accomplissant ses missions de soins, de prévention, d'enseignement et de recherche grâce à près de 4 000 médecins et 12 000 personnels hospitaliers (soit près de 16 000 personnes au service de la santé).

Il prend en charge environ 280 000 malades et 800 000 consultants chaque année, ce qui le situe au quatrième rang des hôpitaux français en termes d'activité. Seul CHU de la région Occitanie Ouest, les soins de recours représentent plus de 50 % de son activité, grâce à des plateaux techniques et des équipes de très grande qualité. Le CHU de Toulouse coordonne au niveau national ou est associé à 13 centres de références des maladies rares et 68 centres de compétences.

Dans le domaine des soins, le CHU de Toulouse se distingue, depuis 20 ans, en tête des palmarès réalisés par la presse nationale.